

## Affranchissement de la loi du péché

---

ME 1883 page 135

En terminant mon traité sur «le Sceau du Saint Esprit,» je donnais à entendre que j'avais la pensée de présenter quelques détails relatifs à l'affranchissement. D'autres occupations, comme aussi le manque de force, m'en empêchèrent alors. Mais l'échange de pensées avec d'autres, et quelques passages de l'Écriture, réveillèrent en moi le désir de m'arrêter un peu sur certains points qui présentent de la difficulté, même là où en théorie tout est clair, et surtout sur le manque d'affranchissement de la loi du péché, alors même que l'on connaît la liberté avec Dieu.

Il est de toute évidence que l'affranchissement de la loi du péché et de la mort, ne doit pas, et en fait ne peut pas, rester à l'état de théorie. Cependant nous trouvons des personnes qui reconnaissent être scellées, qui ont la conscience de l'effet de l'habitation de l'Esprit en elles, et qui ne sont pas affranchies de cette loi du mal qui agit dans la chair. Que le conflit doive durer jusqu'à la fin, quoique peut-être sous une forme plus subtile, c'est une chose certaine. «Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous». Nous nous séduisons nous-mêmes; la vérité, quant à l'effet de sa présence, intérieurement, sur notre état (état dont nous avons la conscience), n'a pas produit son action.

Quand la vérité de Christ est dans le cœur, on a aussi la conscience qu'il y existe quelque chose qui n'est pas Christ. Là où il n'en est pas ainsi, la conscience n'a pas été exercée, de manière à donner au nouvel homme engendré par la Parole le sentiment de ce qui est contraire à Christ, qui est la vie du nouvel homme, la source de sa sensibilité et de ses sentiments moraux. Quand il y a eu en nous cet exercice, il donne d'une manière consciente le sentiment de chaque chose contraire à cette vie. Il n'est pas nécessaire d'y céder, car la grâce de Christ nous suffit, et sa force s'accomplit dans l'infirmité; mais le fait d'être hors de la puissance du mal suppose la puissance de Christ et une application constante à regarder à lui, afin de se servir de cette puissance: «portant toujours, partout, dans le corps la mort de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre corps».

Mais examinons de près l'effet du sceau de l'Esprit. L'Écriture enseigne clairement qu'être scellé est le résultat de la foi dans la rédemption, de même que la venue du Saint Esprit, est la conséquence de la rédemption accomplie. Actes 2: 38, montre d'une manière évidente que le Saint Esprit est donné à ceux qui ont part à la rémission des péchés. Il en est de même dans Ephésiens 1: 13. C'est pourquoi l'âme pardonnée est immédiatement en liberté. Elle a la rémission de ses péchés, elle en a la conscience, et elle se trouve devant Dieu en paix, avec une conscience purifiée. Romains 5: 1-3, est l'expression de l'état normal général d'une âme rachetée. Elle jouit de cette faveur qui est meilleure que la vie. Deux

choses qui se rattachent plus immédiatement à l'affranchissement, résultent de cela. C'est notre nouvelle relation et la puissance sur le péché dans la chair. La présence du Saint Esprit est la puissance de la nouvelle relation et de la liberté avec Dieu, mais il y a une oeuvre faite par Christ pour nous y amener, — sa mort au péché une fois pour toutes, et notre mort avec Lui, afin que nous soyons affranchis, et, pour la foi, complètement introduits dans cette nouvelle relation. Or il peut y avoir dans une âme la foi dans l'efficacité de cette oeuvre de Christ; elle peut avoir saisi qu'il nous a mis dans la place où la rédemption nous amène, dans la faveur de Dieu et sous la grâce, et qu'il nous a délivrés de la responsabilité d'établir notre justice pour rencontrer Dieu, et qu'en même temps cette âme ne connaisse pas expérimentalement ce dont nous sommes affranchis, ce qui trouve, par grâce, son résultat dans l'affranchissement, dans une réalité pratique, dans un état de l'âme dont on a conscience. Il ne s'agit pas là simplement du pardon et de la justification relativement à la culpabilité; mais cela s'applique à notre ancienne position dans la chair, et à ses oeuvres. Le pardon et la justification sont nécessaires pour la possession de l'Esprit et pour l'affranchissement, mais ils n'en sont pas le fruit et la conséquence; c'est la délivrance de la culpabilité du vieil homme, et non la position du nouvel homme. Or, dans les esprits de plusieurs, la rédemption est vue sous un aspect où se confond avec la nouvelle position la délivrance de la culpabilité du vieil homme.

Nous lisons: «En qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des fautes selon les richesses de sa grâce». Or ces paroles, chez les personnes qui n'ont pas saisi avec exactitude la vérité quant au sceau du Saint Esprit, produisent dans leur esprit les sentiments et la paix dont le sceau de l'Esprit donne la conscience d'une manière précise dans notre relation avec le Père et le Fils. Je ne doute pas qu'il n'y ait plusieurs personnes scellées qui restent dans ce sentiment vrai, mais indéfini, de la grâce, et qui comptent sur l'amour divin, car on a là plus que le pardon, on a les richesses de sa grâce et la rédemption par son sang; — non seulement le pardon, — mais une délivrance d'un état dans lequel on se trouvait et l'introduction dans les bénédictions éternelles. Mais cela, après tout, n'est pas être d'une manière consciente dans la relation de fils, avoir la conscience que nous sommes en Christ et Christ en nous.

Ayant mentionné ces questions collatérales, j'en viens au point précis qui se lie au manque de délivrance pratique de la loi du péché qui est dans nos membres, savoir l'état d'une âme qui jouit de la liberté de sa nouvelle position en grâce, mais qui ne trouve pas contre le mal la puissance qu'elle voudrait avoir.

Nous avons déjà vu qu'il y a ces deux choses: 1° la présence du Saint Esprit par lequel nous savons que nous sommes sous la grâce et jouissons des relations dans lesquelles nous sommes amenés, — l'Esprit d'adoption, et, 2° cette oeuvre par laquelle la délivrance a été opérée; non pas le pardon, ou le Seigneur mourant pour nos péchés, mais sa mort au péché et sa résurrection. La résurrection a mis fin à toute association avec la condition du premier Adam et avec la loi, règle qui lui a été donnée de Dieu, laquelle ne peut lier un homme qu'autant qu'il vit; de plus, la résurrection est l'entrée dans une nouvelle condition et une

nouvelle position devant Dieu, basées sur la rédemption et la justice divine. Notre place est maintenant selon les richesses de la grâce de Dieu et au delà de tout ce qui nous sépareit de Dieu, en vertu de l'oeuvre accomplie sur la croix, et selon cette place nous sommes dans la relation de fils par la rédemption: «Mon Père et votre Père; mon Dieu et votre Dieu,» dit le Seigneur; et le Saint Esprit nous en donne la conscience en versant dans nos coeurs l'amour de Dieu. Béni soit son nom, nous sommes en Christ devant Dieu, et nous le savons.

Mais Christ est aussi en nous. Il n'est pas difficile de comprendre que l'âme qui, par grâce, a cru dans la rédemption et dans la grâce qui l'a donnée, connaisse son acceptation et en ait la conscience. Cela dépend de ce que nous sommes en Christ, et nous le savons par le Saint Esprit; c'est objectif, c'est notre position dans la foi, et le nouvel homme qui sait ce qu'est la rédemption, ne peut que connaître sa position en Christ, bien qu'elle puisse être peu réalisée. Mais quand je parle de Christ en moi, cela s'applique à mon état effectif, c'est une chose subjective. «Si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché».

J'admets pleinement que nous sommes amenés dans cette position par l'oeuvre de Christ; toutefois l'état de l'âme s'y rattache; ce n'est pas simplement une relation. Avec qui la mort nous met-elle en relation? Elle nous met en dehors de toutes les relations dans lesquelles se trouve un homme vivant, en dehors du péché, du monde et de tout ce qui y est, et c'est en vérité une très grande chose, mais c'est ce qui nous est arrivé, si Christ est en nous. Nous en parlerons plus loin. Si je sais que *je suis* en Christ et Christ en moi, je regarde *en haut*. Y a-t-il quelque défaut à ma position, y manque-t-il quelque chose? Christ (et je suis en lui) est l'objet même de Dieu, son parfait délice; rien ne me manque, je suis acceptable selon Dieu lui-même, et il n'y a rien en moi qui ne convienne à ce qu'il est. Je puis le réaliser plus ou moins, mais ce que je réalise est la perfection même. Mais Christ est *en moi*, je regarde *en bas*. Tout est-il parfait; rien ne manque-t-il là? Non, d'une manière abstraite rien ne manque en lui; mais si je suis vrai, sérieux, aimant la sainteté, aimant Christ, je trouve ce qui me déplaît, et combien plus à Dieu! Il n'y a point d'excuse, car Christ est puissance aussi bien que vie; mais tout n'est pas ce que je voudrais que ce fût, même selon la lumière que j'ai.

La responsabilité du chrétien ici-bas est de marcher comme Christ a marché, de manifester la vie de Jésus dans sa chair mortelle. Sans Christ il ne peut rien faire, mais être diligent, avoir un coeur exercé dans la dépendance, la prière, la parole, la vigilance, — tout cela trouve sa place; de même que s'appliquer jour et nuit à avoir une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes, et ne pas attrister le Saint Esprit de la promesse par lequel nous avons été scellés, de sorte qu'il ne soit pas en nous un accusateur, mais la source de la joie dans ce qui est céleste.

Il ne s'agit pas ici de justice ou d'imputation. A cet égard, Christ a porté nos péchés et nous sommes en lui, selon toute la valeur de son acceptation devant Dieu. La question est maintenant une question de sainteté, de ce qui est acceptable pour Dieu, et non une question d'acceptation. Or, pour un coeur fidèle, cela est de la plus haute importance. Car bien que la souveraine grâce de Dieu ait trouvé, dans le don ineffable de Jésus sur la croix,

un moyen d'ôter nos péchés selon sa gloire, de sorte que la grâce pût régner par la justice et que la culpabilité ne fût plus en question, cependant, ce qui est réellement acceptable pour lui est la base de cette estimation judiciaire elle-même, et puisque nous sommes participants de la nature divine, notre jugement ne peut différer du sien.

Or ceci nous conduit au point même que nous avons à considérer. Nous haïssons le mal; cependant, en fait, la chair est là et la question pratique d'affranchissement est celle-ci: Jusqu'à quel point sommes-nous affranchis de la chair, ou jusqu'à quel point a-t-elle encore puissance en nous? Je puis me raidir sous les cordes qui me lient, et cependant n'être pas capable de les briser et de me libérer; or nous avons à apprendre notre propre faiblesse et notre manque de force, tout autant que notre culpabilité. Etant né de nouveau, né de Dieu, je hais le mal et je gémiss sous sa puissance. Je cherche sérieusement à en être délivré et je m'efforce de vivre hors de sa puissance. Je ne réussis pas. J'apprends qu'il n'y a pas de bien en moi, et aussi que ce n'est pas *moi* qui fais le mal, car je le hais; mais quand je le fais, j'apprends de plus qu'il est plus fort que moi.

Je n'entrerai dans aucun détail sur ce sujet qui a déjà été traité autre part. En principe, c'est toujours la loi; c'est-à-dire la pensée que le jugement de Dieu sur nous, dépend de notre état. Et ce n'est pas de notre état comme coupables, car la culpabilité dépend des péchés que l'on a commis, mais nous nous voyons perdus à cause de ce que nous sommes, et si nous avons fait profession d'être chrétiens, peut-être s'élève-t-il la terrible question que nous nous sommes fait illusion. Nous pouvons, comme je l'ai dit, nous roidir contre les liens et lutter péniblement pour en être débarrassés, mais ils ne sont pas brisés. Toutefois, nous avons appris une leçon salutaire, ce que nous sommes, et notre manque de force.

Et maintenant vient la délivrance par l'opération et la puissance du Saint Esprit, mais dans la foi en ce que le Seigneur Jésus a accompli. Non seulement il a porté nos péchés, nous a rachetés et nous a délivrés de la culpabilité, mais il est mort au péché. Le plein résultat de son oeuvre sera les nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habite, mais l'oeuvre elle-même est accomplie. «En la consommation des siècles, il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par le sacrifice de lui-même» (Hébreux 9: 26; voyez aussi ce qui suit quant à nos péchés, et Jean 1: 29). Nous trouvons en Romains 8: 3, l'application pratique du sacrifice de Christ pour ôter le péché. Quand Christ, le propre Fils de Dieu, a été envoyé en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, c'est-à-dire en sacrifice pour le péché, Dieu a condamné le péché dans la chair, non pas assurément que Christ en eût aucun, mais il a été fait péché pour nous, lui qui n'a pas connu le péché, et sur la croix il est mort au péché. J'ai part à l'efficace de ce qu'il a accompli sur la croix, et ce péché dans la chair, haïssable et condamnable en moi et partout, a été condamné là, condamné dans la mort de Christ. Il est mort une fois pour toutes au péché; la condamnation a eu son effet, solennellement et pleinement pour moi, dans ce précieux Seigneur qui, par grâce, a été fait péché pour moi, et ç'a été dans la mort, de sorte que l'oeuvre étant accomplie effectivement pour moi, il n'y a pour moi point de condamnation, mais je me tiens moi-

même pour mort. J'ai été crucifié avec Christ, mon vieil homme a été crucifié avec lui; nous ne sommes pas morts en fait, il est vrai, mais la foi selon la Parole s'approprie cette vérité.

Jusqu'alors j'avais été une âme vivifiée dans la position d'un enfant d'Adam, pratiquement sous la loi, m'efforçant, mais sans succès, d'en avoir fini avec le vieil homme, avec le péché dans la chair. Maintenant je suis mort avec Christ, et, par conséquent, je n'appartiens plus à mon ancienne condition d'enfant d'Adam. Il est évident que la mort met fin à tout lien et à toute relation avec cette condition (\*). Je ne puis pas dire d'un homme mort qu'il a de mauvais désirs et une volonté perverse. La loi peut me montrer le mal, mais ne peut pas y remédier. Mais je suis mort avec Christ et je suis délivré de la loi. La condamnation a été subie sur la croix, mais c'est dans la mort, de sorte que je me tiens pour mort, et il n'y a point de condamnation. Jusque-là il y avait eu effort pour surmonter ce qui restait inébranlable dans sa force vitale. Mais Dieu a agi pour nous à cet égard en Christ, qui était sans péché. Et nous n'avons pas vaincu, mais nous avons été délivrés, «étant morts dans ce en quoi nous étions tenus,» car Christ est mort pour nous. C'est pourquoi, dans l'épître aux Colossiens, Dieu déclare quelle est notre position: «Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu». La question est donc réglée à l'égard de Dieu. Je ne suis pas dans la chair, dans la position d'un enfant d'Adam. Je suis mort à cela quand Christ est mort. Cette déclaration de Dieu, en Colossiens 3, est l'affranchissement, car cette chose sous laquelle je me trouvais assujetti, et contre laquelle je luttais sans espoir, le vieux «moi» de ma nature corrompue et pécheresse, est morte, a pris fin. Non seulement j'ai reçu la vie divine en puissance en Christ (Romains 8: 2), mais le péché du vieil homme a été condamné à la croix, et moi, comme tel, je suis mort là. Ma position est en Christ et point du tout en Adam, ni dans la chair. Ce n'est pas que la chair ne soit pas en moi, mais ce n'est pas ma position et ma place devant Dieu. Je suis en Christ ou dans l'Esprit, — en Christ, en conséquence de sa mort et de sa résurrection, et de sa position au delà du péché, de la mort et du jugement, — dans l'Esprit, qui est la puissance pour le réaliser ici-bas.

(\*) Dans l'épître aux Romains, cela est appliqué au péché dans la chair; dans les Colossiens, au monde.

La foi, en Romains 4, reçoit la déclaration de Dieu que nous avons en Colossiens 3, et je me tiens pour mort au péché et vivant à Dieu, non pas en Adam, mais en Jésus Christ, notre Seigneur. Or «là où est l'Esprit du Seigneur, il y a la liberté,» mais cette liberté a un double aspect, — liberté consciente dans la lumière devant Dieu comme étant en Christ et comme fils; et affranchissement de la loi du péché et de la mort. Je suis entré dans une nouvelle position en Christ; en cela je suis mort à ce qui est ancien — Adam — et je suis vivant en Christ. Si j'avais dû mourir ou être affranchi par ma propre victoire, je n'aurais pas réussi; mais, étant incapable de mettre de côté la chair, j'ai appris que j'avais besoin d'un libérateur; et, par grâce, j'en ai trouvé un, par la foi, étant mort et ressuscité avec Christ.

Je n'ai pas à mourir: je me tiens pour mort, parce que, par le Saint Esprit, Christ qui a été mort, est en moi comme ma vie. Le Saint Esprit m'assure de mon adoption et me donne

la conscience d'être en Christ, un enfant de Dieu. Cela me donne la foi quant à être mort en Christ, toutefois cela ne saurait me donner la conscience que la chair n'est point là, mais je suis assuré que je ne suis pas débiteur à la chair; cela ne peut non plus me donner la conscience que je vis selon l'Esprit, quand je ne vis pas ainsi. Je sais que la lutte existe, que la chair convoite contre l'Esprit, mais que l'Esprit étant là, je ne suis point sous la loi. Sous la loi, j'étais captif de la loi du péché; dans l'Esprit, je ne le suis pas; au contraire, la grâce de Christ me suffit, sa puissance s'accomplit dans l'infirmité. Je suis en liberté, parce que le péché que j'ai découvert être dans ma chair a été condamné à la croix de Christ, et cela a été dans sa mort, de sorte que pour la foi je suis crucifié avec Christ, et j'ai pris la nouvelle place de l'homme devant Dieu, après la croix et dans la résurrection, au delà du péché, de la puissance de Satan, de la mort et du jugement. Cette place est celle de liberté, liberté devant Dieu et affranchissement de la loi du péché. Je suis mort à cette loi, parce que je suis mort avec Christ. Quant à cette doctrine, l'épître aux Romains ne va pas plus loin que la mort et le fait que Christ est notre vie. Dans l'épître aux Colossiens, se trouve aussi introduite la résurrection avec lui, et nous y sommes envisagés comme morts au monde.

Pour ce qui est de notre vie, les choses vieilles sont passées et Christ est notre vie. Nous sommes morts avec lui au péché, et maintenant nous sommes avec lui vivants à Dieu. Toute ma condition spirituelle, pour ce qui concerne le péché dans la chair, a pris fin par la mort, et cela est une oeuvre si parfaite que, si le temps voulu de Dieu était là, nous pourrions quitter la terre et être, comme le brigand, les compagnons de Christ dans le paradis. Mais ordinairement nous sommes laissés ici-bas et nous avons affaire avec le vieil homme, la chair. Je suis affranchi, racheté de l'état et de la position où j'étais, mais j'ai affaire avec la chair qui existe en moi, avec Satan et le monde autour de moi. C'est avec la chair que j'ai affaire maintenant.

Or dans cet état de choses, je veux dire, chez un croyant scellé du Saint Esprit, il y a la conscience de sa relation avec Dieu comme fils, et la vraie liberté. Mais il y a plus: lorsque nous avons appris ce que c'est qu'être mort avec Christ, notre âme est «affranchie de la loi du péché et de la mort». Celui qui est mort est justifié du péché — non des péchés. On ne peut accuser un homme mort d'avoir une volonté perverse ou de mauvais désirs. Mais la chair est en moi. Or, être captif de la loi du péché dans mes membres, n'est la position ni du combat ni de la victoire; c'est ainsi qu'Israël n'avait pas à combattre tant qu'il était en Egypte. Il peut y avoir de la négligence relativement à notre communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ, notre Seigneur, mais cela provient seulement de la torpeur d'âme, de la puissance des choses présentes et du manque de sentiments spirituels. Mais si nous ne faisons pas mourir les actions du corps, il y a une mauvaise influence positive qui est à l'oeuvre et un mal positif se manifeste. S'il y a de la conscience, on aura le sentiment d'un mauvais état; la pire chose est quand cela n'a pas lieu: le jugement spirituel est détérioré. La chair a une puissance qui ne répond pas à l'affranchissement, et l'on voit des personnes qui n'ont pas perdu le sentiment de leur position devant Dieu, qui, dans ce sens,

sont affranchies, et chez lesquelles la chair agit comme si la puissance spirituelle en Christ n'existait pas.

Or, en de tels cas, le remède n'est pas de nier l'affranchissement: « Où est l'Esprit du Seigneur, il y a la liberté, » la liberté dans laquelle Christ nous a placés en nous affranchissant. Enlacer de nouveau l'âme dans les liens et la placer sous le joug de l'esclavage, n'est pas ce qui lui donnera de la puissance. Les esclaves ne sont pas des combattants; le joug doit être brisé. Là où se trouve la liberté et la puissance spirituelle, il y a lutte. « La chair convoite contre l'Esprit, et l'Esprit contre la chair ». Cela nous est présenté d'une manière admirable à la fin du chapitre 6 de l'épître aux Romains. Vous êtes maintenant affranchis, morts au péché, et vivants à Dieu en Christ, à qui vous livrerez-vous? Est-ce au péché, ou bien est-ce à Dieu et à la justice, ayant votre fruit dans la sainteté et pour fin la vie éternelle? Telle est la voie de Dieu; il nous affranchit de la loi du péché, et il nous met dans la liberté de l'adoption, pour nous placer dans la lutte et réaliser ici-bas du fruit en sainteté. Notre position est parfaite, notre état ne l'est nullement; en Christ nous sommes rendus propres à être avec Dieu, mais si nous sommes laissés ici-bas, c'est pour y être exercés journallement dans notre vie spirituelle, pour voir jusqu'à quel point nous vivons conformément à la vie que nous avons en Christ, parce que Christ est en nous. Ainsi qu'on l'a remarqué, la position dans laquelle Dieu nous voit est exposée en Colossiens 2 et 3. La foi s'empare de cela (Romains 6), et le croyant se tient pour mort au péché et pour vivant à Dieu en Christ. Dans la seconde épître aux Corinthiens, chapitre 4, verset 10, nous avons l'expression pratique de la doctrine, et la manière dont Dieu agit envers nous en vue de la réaliser. « Portant toujours, partout, dans le corps, la mort (\*) de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre corps ».

(\*) νεκρωσιν littéralement « la mortification, » l'application pratique de la mort.

Normalement, tout mouvement de la chair devant être supprimé par l'application de la mort de Jésus, il ne devrait y en avoir aucun en nous. Cela suppose l'activité du nouvel homme, mise en jeu pour garder nos pensées et nos voies au niveau de la bénédiction dans laquelle nous avons été introduits; en pratique, c'est la vie de Jésus manifestée en nous. Elle suppose une chair qui convoite, mais qui toujours est tenue tout à fait en bride. Si Christ est en vous, le corps est mort à cause du péché; s'il vit de sa vie propre et de sa volonté, il ne produira que le péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice.

Mais, hélas! cette condition normale n'est pas toujours maintenue, comme nous le savons, si nous nous connaissons nous-mêmes, et alors Dieu nous discipline. Nous sommes livrés à la mort; heureux sommes-nous si c'est pour l'amour de Jésus. Si nous manquons, nous avons un avocat auprès du Père, ou bien nous pouvons avoir une épine dans la chair, afin que nous ne tombions pas. Notre condition normale est celle-ci: « Contemplant, à face découverte, la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, » et, par la foi, nous nous nourrissons de lui dans son humiliation, comme du pain descendu du ciel; vivant ainsi par lui, demeurant en lui, nous croissons en toutes choses jusqu'à lui, qui est le Chef.

Quand nous marchons ainsi, la chair n'a pas de puissance; elle est là, mais le coeur est autre part. Cependant, étant ici-bas, nous passons à travers les tentations et les pièges, et nous avons besoin de veiller et de prier constamment pour ne pas y être entraînés, à cause de la disposition de notre nature qui est là, quand bien même notre volonté n'y est point. Mais la puissance est aussi là pour nous en Christ. Nous ne sommes pas sous la loi du péché, mais spirituellement nous sommes libres, et nous n'avons aucune excuse si nous manquons, bien que nous manquions tous. Si nous ne sommes pas diligents pour veiller et prier, nous ne perdons peut-être pas le sentiment de notre position, mais nous agissons d'une manière qui n'est pas conséquente avec cette position. Un fils ne peut jamais mettre en question sa relation avec son père, mais il peut être un fils méchant et rebelle.

Ainsi le péché a puissance sur le croyant qui ne veille et ne prie pas, et qui cependant, ayant été affranchi, ne doute point de sa position en Christ. Il n'est pas un esclave, il est fils, mais beaucoup plus fautif que s'il était un esclave. Il n'est pas sous la loi du péché, mais pratiquement elle le gouverne dans ses voies, parce qu'il ne met pas à profit la grâce et la puissance de Christ, sa conscience et son coeur étant éloignés de Lui. Le niveau de son christianisme s'abaisse d'une manière effrayante, et il en vient à ne voir «point de mal» dans des choses devant lesquelles autrefois il aurait reculé, non parce qu'elles étaient défendues, mais parce que la vie et l'Esprit de Christ en lui n'y trouvaient ni nourriture ni attrait, mais tout le contraire. Il peut cependant n'avoir pas perdu le sentiment de sa position devant Dieu; dans ce sens il possède l'affranchissement.

Il est comme un enfant qui marche dans le sentiment qu'il est enfant, bien qu'il soit insoucieux de ce que son père veut ou désire.

Mais c'est là un triste état. Le remède pour une telle personne n'est point de la faire douter de son adoption, mais d'insister auprès d'elle sur ce que réclame l'amour de Christ, pour que sa marche soit digne de l'appel dont elle a été appelée. Mais il est de toute importance de voir que l'affranchissement, dans le sens d'une relation connue avec Dieu, c'est-à-dire notre place en Christ, et non en Adam ou dans la chair, est une chose distincte de l'affranchissement dans le sens de la réalisation de la mort et de la résurrection avec Christ. L'un est la base de l'autre, connu par la présence et la puissance du Saint Esprit. Mais l'un est la position où nous sommes, et l'autre la puissance expérimentale pour marcher selon cette position, et comme la chair est en nous, cela demande que l'on soit diligent de coeur à chercher la grâce et la force (car sans Christ nous ne pouvons rien faire); cela demande que l'on cherche Christ et les choses qui sont en haut, où il est assis, et que l'on porte toujours et partout dans le corps la mort de Jésus.

Mais il est de toute importance que nous reconnaissons la délivrance de la loi du péché comme étant l'état chrétien. La puissance se trouve seulement en ceci: la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus, — la puissance de l'Esprit de Dieu opérant dans la vie de Christ. Là est la vraie liberté, et cela est basé sur le fait que Christ est mort au péché une fois pour toutes, et qu'il est mort pour le péché. (Romains 6; 8). Il y a, quand nous sommes tels, une grâce suffisante pour nous, et une force qui s'accomplit dans l'infirmité, de sorte

que nous n'avons point d'excuse quand nous commettons le péché, bien que la chair soit en nous. Ici prennent place les exercices spirituels pour l'acquisition des choses célestes en Esprit, et la manifestation d'un caractère céleste ici-bas.

Il est évident que la grâce et la force de Christ peuvent seules nous rendre capables de marcher dans le sentier qu'il a tracé, mais cette grâce nous suffit. Or sa puissance — telle est sa nature et son caractère — s'accomplit dans l'infirmité, de sorte que pour trouver cette puissance il faut que nous connaissions l'infirmité en nous. De là viennent, avant l'affranchissement, ces exercices de coeur dans lesquels nous apprenons à connaître notre faiblesse, et l'impuissance où nous sommes de remporter la victoire, même quand nous le désirons, ce qui nous conduit à sentir le besoin de délivrance. Nous la trouvons dans la mort de Christ, et ainsi nous sommes affranchis «de la loi du péché et de la mort». La conséquence en est la victoire, et si nous sommes gardés dans le sentiment qu'en nous-mêmes nous n'avons aucune force, nous avons la conscience qu'il est avec nous, nous l'avons d'une manière paisible qui n'exclut point la vigilance, et en même temps nous savons que sans lui nous ne pouvons rien faire.

L'affranchissement, c'est la mort de Christ au péché une fois pour toutes, et le fait que nous sommes en lui, et qu'ainsi affranchis, nous avons en lui la puissance qui s'accomplit en nous dans l'infirmité. Jusqu'à ce que nous ayons appris cela, nous ne pouvons nous affranchir nous-mêmes, nous n'avons pas la liberté. La liberté est la part de tout chrétien qui est ainsi enseigné de Dieu; la force est la part de celui qui demeure dans le sentiment qu'il n'en possède point et qui regarde à Christ; mais ces choses sont les voies de grâce du Seigneur envers nous pour nous maintenir dans cette position.